



BUDGET FÉDÉRAL 2006 ANALYSE DU SCFP

Introduction

Le premier budget du gouvernement conservateur minoritaire a clairement été conçu dans le but d'acheter une majorité de votes lors de la prochaine élection. Mais Stephen Harper a ainsi perdu une excellente occasion d'investir les importants surplus du Canada dans l'avenir du pays. Plutôt que de « se tenir debout pour le Canada », il a mis la table pour que le gouvernement fédéral se départisse de son rôle dans le maintien des programmes nationaux et l'établissement de normes nationales.

Le budget annule les ententes sur le financement de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, il met la hache dans les programmes destinés à l'environnement et aux autochtones et il ne prévoit aucune augmentation du financement consacré à l'éducation postsecondaire, aux municipalités et aux collectivités ou encore aux soins de santé.

Le budget accorde plutôt des baisses d'impôt qui apporteront un soulagement partiel et temporaire. De plus, en accordant des baisses d'impôt et de taxes de plus de 21 milliards de dollars au cours des deux prochaines années, ce budget met en danger la stabilité financière du gouvernement fédéral en hypothéquant lourdement ses revenus futurs.

Les incitatifs fiscaux et les prestations individuelles ne créeront pas de places en garderies, n'augmenteront pas l'achalandage dans les transports en commun et ne rendront pas les sports et les loisirs plus accessibles. Ce dont l'économie canadienne a besoin, c'est d'un investissement soutenu dans les services publics, pas de baisses d'impôt immédiates.

Ce dont nous avons besoin pour les services de garde

- Que le gouvernement fédéral respecte son engagement envers les familles et les gouvernements provinciaux et territoriaux de soutenir les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et qu'il continue à assurer le financement d'un système national de garde à l'enfance accompagné de mesures de reddition de comptes.

- S'assurer que la nouvelle allocation pour enfants ne sera pas récupérée chez les familles qui touchent des prestations d'aide sociale.
- Utiliser la prestation fiscale pour enfants comme véhicule pour verser les nouvelles ressources financières destinées aux familles avec de jeunes enfants.

Ce que nous avons obtenu

- L'annulation des ententes sur les services de garde à compter du 31 mars 2007 et l'arrêt immédiat du financement promis pour la reddition de comptes et l'apprentissage et la garde de jeunes enfants sur les territoires des premières nations.
- L'instauration d'une allocation imposable de 100 \$ par mois par enfant de moins de six ans.
- L'élimination du supplément pour jeunes enfants de 249 \$ dont profitaient surtout les familles à faible revenu par l'entremise de la Prestation nationale pour enfants.
- Un engagement sur cinq ans de 250 millions de dollars par année pour inciter les employeurs à créer des places en garderies par de subventions et d'incitatifs fiscaux, mais seulement à compter de 2007 et après consultations.

Ce que ça signifie

Une allocation versée aux parents ne constitue pas un programme d'apprentissage et de garde d'enfants. Le gouvernement Harper a pris les 3,6 milliards de dollars qui étaient destinés aux collectivités pour les services de garde. Nous avons besoin de ce financement pour étendre les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au profit des familles et en améliorer l'accès, particulièrement pour les familles à faible revenu, les familles des régions rurales et les enfants en difficulté.

Le plan de Stephen Harper pour créer de nouvelles places en garderie ne fonctionnera pas. L'apprentissage et la garde de jeunes enfants a besoin d'un soutien au fonctionnement et pas seulement de financement des immobilisations. Cette méthode n'a pas fonctionné lorsque d'autres provinces l'ont essayée et elle ne fonctionnera pas plus aujourd'hui.

Le fait de remettre aux parents 1 200 \$ par année par enfant de moins de six ans ne fera rien pour soutenir les programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants. Le déplacement de mesures fiscales ne mènera pas à l'établissement de programmes d'apprentissage et de garde d'enfants plus nombreux, ni meilleurs.

Ce dont nous avons besoin pour les villes, les collectivités et l'infrastructure

- Un cadre de financement à long terme mis en place dans le but d'assurer que le pouvoir de taxation des municipalités permette d'assurer les programmes et services dont elles ont la responsabilité et de planifier l'édification de services publics et de collectivités fortes.
- De façon à ce que le nouveau Pacte avec les villes soit maintenu, que la proportion de la taxe sur l'essence qui est retournée aux villes soit immédiatement haussée à 0,05 \$ le litre et ce, sur une base permanente.
- Que le montant additionnel de 400 millions par année prévu à la Loi 48, la loi amendant le budget 2005, pour améliorer les transports en commun soit versé tel que prévu.
- Que les programmes d'infrastructure existants soient renouvelés et que les ententes soient révisées de façon à en retirer tous les incitatifs à la privatisation.

Ce que nous avons obtenu

- Le financement de 7,1 milliards provenant du transfert de la taxe sur l'essence annoncé dans le cadre du Nouveau pacte avec les villes sera maintenu. Aucune autre ressource n'atterrira dans les coffres des villes et des collectivités et elles n'auront pas non plus accès à des ententes de financement à long terme susceptibles de consolider leurs finances et de leur permettre de planifier et d'investir.
- Un financement de 5,5 milliards sur 5 ans pour l'infrastructure incluant 2,4 milliards sur cinq ans pour un nouveau fonds d'infrastructure pour les routes et les frontières et 591 millions sur 8 ans pour la Stratégie canadienne sur la porte d'entrée du Pacifique.
- Un nouveau financement de 2 milliards de dollars sur quatre ans pour le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique déjà existant et 2,2 milliards sur cinq ans pour le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale déjà existant.¹
- Une nouvelle fiducie pour le transport en commun dotée d'un investissement non récurrent de 900 millions de dollars – avec l'argent d'engagements préalablement prévus à la Loi 48.

¹ Les montants totalisent plus de 5,5 milliards parce que certains des engagements sont étalés sur plus de quatre ans.

Ce que ça signifie

Le gouvernement est en mode préélectoral. Les baisses d'impôt à court terme sont une menace pour les générations futures. L'augmentation immédiate du transfert de la taxe sur l'essence aurait permis aux municipalités de compter sur un financement à long terme et prévisible. Lorsque les choix se portent sur des solutions à court terme, on fait des compromis sur la qualité et on invite à la privatisation par le biais de la sous-traitance et des partenariats public-privé. Les services publics de qualité et accessibles, les emplois convenables et l'environnement souffriront de ces choix.

Ce dont nous avons besoin pour les soins de santé

- Un gouvernement fédéral qui se tienne debout pour les soins de santé publics, qui fasse appliquer la Loi canadienne sur la santé et qui s'assure que les fonds fédéraux sont utilisés exclusivement pour assurer des soins publics, en temps opportun, universellement accessibles et sans but lucratif.
- Des solutions publiques au problème des listes d'attente. Notamment, des idées comme la gestion des listes, des listes d'attente centralisées et le redéploiement et l'expansion des établissements et des ressources humaines.
- Un programme national d'assurance-médicaments. Le gouvernement fédéral doit s'attaquer au problème de l'escalade des coûts des médicaments – une des principales dépenses de notre système de soins de santé – en finançant le lancement d'un programme public d'assurance-médicaments. Notre programme en vue d'une stratégie nationale d'assurance-médicaments comprend une liste des médicaments admissibles, des ententes d'achats en vrac, une réforme du système de brevets, l'établissement des coûts en fonction des produits de référence et l'homologation obligatoire.
- Un financement fédéral pour l'infrastructure et la technologie des hôpitaux. Il est important que ce financement soit destiné à l'infrastructure publique et non aux partenariats public-privé.

Ce que nous avons obtenu

- Aucune nouvelle idée – ni nouveau financement pour les provinces – pour les soins de santé dans ce budget. Le budget était virtuellement silencieux sur le programme social auquel les Canadiens tiennent le plus.
- Le gouvernement Harper demande aux provinces d'établir des garanties de temps d'attente et ce, même si les garanties ne contribuent en rien à améliorer le système ou à régler le problème des listes d'attente d'une façon consistante. De plus, le gouvernement fédéral n'offre pas d'argent neuf pour aider les provinces à régler le problème des listes d'attente.

- Aucun financement destiné à l'assurance-médicaments, ni au programme d'infrastructure des hôpitaux.
- 52 millions par année pour les deux prochaines années pour Santé Canada et le Service de santé publique pour le financement de la Stratégie canadienne de contrôle du cancer.

Ce que ça signifie

Le gouvernement Harper n'a aucune vision en matière de maintien et d'expansion de notre système public de soins de santé. De fait, il semble décidé à remettre entièrement la responsabilité des soins de santé entre les mains des provinces.

Les garanties de temps d'attente sont le cheval de Troie de la privatisation. Des fournisseurs de soins à but lucratif seront invités à intervenir pour « régler » le problème. L'ouverture du système aux soins à but lucratif signifiera des coûts plus élevés, un accès inéquitable et ironiquement, des temps d'attente plus longs.

Le financement additionnel accordé à la stratégie de lutte au cancer ne représente pas un véritable engagement envers notre système de soins de santé.

Ce dont nous avons besoin pour l'éducation postsecondaire

- Une augmentation du transfert pour l'éducation postsecondaire de 3,9 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.
- Un meilleur accès à une éducation postsecondaire abordable et de haute qualité par la mise en place d'un transfert autonome destiné à son financement et le dépôt d'une Loi canadienne sur l'éducation postsecondaire (calquée sur le modèle de la Loi canadienne sur la santé).
- Une diminution des frais de scolarité et un accroissement sur quatre ans du financement de l'éducation postsecondaire, mais sous condition que les provinces imposent un gel des frais de scolarité et qu'elles mettent en place des mesures destinées à diminuer les frais de scolarité sur le long terme.
- Améliorer l'accessibilité en bonifiant les programmes de bourses et en les accordant selon les besoins.
- Un soutien public à l'infrastructure de façon à ce que les universités soient en mesure de s'attaquer à la crise de l'entretien différé.
- Un financement additionnel substantiel pour les trois organismes subventionnaires du Canada afin de soutenir la recherche universitaire.

Ce que nous avons obtenu

- Une réduction de 500 millions du financement de l'éducation postsecondaire qui avait été promis par le précédent gouvernement.
- Un crédit d'impôt pour les achats de livres scolaires – qui représente un maximum de 12,50 \$ par mois et qui coûtera environ 135 millions en 2006.
- Une exemption pleine et entière d'impôt pour les bourses d'études – au coût approximatif de 50 millions en 2006.
- Des améliorations au programme de prêts étudiants totalisant 15 millions de dollars – mais seulement à compter de 2007.

Ce que ça signifie

Le premier ministre Harper a beaucoup parlé d'inclusion. Il a toutefois complètement ignoré les provinces qui demandent une augmentation substantielle du financement fédéral pour l'éducation postsecondaire.

Il y a maintenant deux décennies que le financement de l'éducation postsecondaire est l'objet de compressions au Canada. Ces compressions nous ont menés à des augmentations des frais de scolarité et à une diminution de l'accessibilité des études supérieures.

Les mesures fiscales auront peu d'impact sur les étudiants du premier cycle et feront en sorte que l'éducation postsecondaire deviendra moins accessible pour un plus grand nombre de familles.

Ce dont nous avons besoin pour la formation et l'assurance-emploi

- Des améliorations au programme d'assurance-emploi par la diminution du nombre d'heures nécessaires pour y être admissible, l'allongement de la durée des prestations et l'augmentation du niveau des prestations.
- Un soutien aux engagements en matière de développement des compétences en milieu de travail contenus dans la Mise à jour économique et financière annoncée en novembre dernier. Plus particulièrement, le maintien des ententes de partenariats du marché du travail signées par le gouvernement précédent avec l'Ontario, la Saskatchewan et le Manitoba.

Ce que nous avons obtenu

- Le maintien du financement promis sur deux ans pour l'établissement et l'intégration des immigrants et un financement destiné à une agence de reconnaissance des titres de compétence des nouveaux immigrants.
- Les 3,5 milliards de dollars promis pour les ententes de partenariats du marché du travail sont en attente.
- Création d'un nouveau crédit d'impôt à la création d'emploi en apprentissage limité à 2 000 \$ par apprenti. Les employeurs peuvent aussi faire une demande de subvention d'encouragement à l'apprentissage de 1 000 \$ pour les apprentis inscrits au programme du sceau rouge (mesure sujette à une consultation avec les provinces).
- Une déduction d'impôt de 500 \$ pour les achats d'outils dépassant 1 000 \$ par année effectués par les gens de métier.

Ce que ça signifie

Une fois de plus, le gouvernement Harper a remplacé le financement direct des programmes par des incitatifs fiscaux et des mesures individuelles de crédit d'impôt. Malgré les importants surplus du fédéral et les milliards qui ont été pris dans les coffres de l'assurance-emploi, le budget ne fait rien pour améliorer le système, ni pour étendre la couverture ou augmenter les prestations.

Ce dont nous avons besoin pour l'environnement

- Que les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre deviennent un dossier prioritaire. Les 10 milliards de dollars annoncés au budget précédent doivent être rendus disponibles pour l'atteinte des objectifs de Kyoto.
- Le maintien de l'engagement de 900 millions destinés au transport en commun et à l'amélioration du rendement énergétique prévu à la Loi 48.
- Un financement de la recherche et développement dans le secteur public pour développer des méthodes de production et de transport d'énergies vertes selon un modèle à but non lucratif.
- Une mise à jour de la Politique nationale de l'eau du Canada accompagnée d'un financement destiné au développement et l'application de normes nationales sur la qualité de l'eau potable.

- Un programme national de développement des énergies renouvelables et la suppression graduelle des subventions totalisant 1,4 milliards de dollars qui sont versées à l'industrie des hydrocarbures.

Ce que nous avons obtenu

- Le financement de 1,3 milliards pour les immobilisations dans le secteur des transports en commun est reconduit. De ce montant, 400 millions seront mis à la disposition des provinces et territoires et 900 millions seront versés à une fiducie de transport en commun et distribués sur une base individuelle sur trois ans.
- Un crédit d'impôt qui s'appliquera à compter de juillet 2006 à l'achat du laissez-passer mensuel d'une société de transport en commun.
- L'accélération de la déduction pour amortissement pour la bioénergie en foresterie.
- L'annulation du programme de 500 millions pour l'amélioration du rendement énergétique des résidences des familles à faible revenu.
- L'annulation des initiatives sur le changement climatique destinées à rencontrer les objectifs de Kyoto et réaffectation de ces fonds vers un programme « canadien » sur les changements climatiques qui est actuellement en voie de conception.

Ce que ça signifie

Remplacer le financement à long terme par une stratégie à court terme fait courir un grand risque à l'environnement. Les auteurs du budget l'admettent : « L'efficacité (du crédit d'impôt pour les utilisateurs du transport en commun) dépendra de la capacité des Sociétés de transport à stimuler la fréquentation par le biais d'un service de qualité et de bas tarifs ». Mais le budget ne prévoit rien en ce sens.

L'abandon du Protocole de Kyoto envoie un message important. Le gouvernement Harper laisse tomber son rôle en matière d'imposition de normes nationales et renonce à son rôle de leader dans le domaine des changements climatiques, mettant du coup la santé humaine et environnementale en danger.

Ce dont nous avons besoin pour l'impôt

- Un régime fiscal équitable et en mesure de hausser les revenus pour les services publics.
- Un système d'impôt progressif capable de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la diminution du fardeau fiscal des Canadiens à faible revenu.

- La fin des échappatoires fiscales de façon à augmenter les revenus perçus auprès des entreprises et des personnes touchant un revenu élevé.

Ce que nous avons obtenu

- Des baisses d'impôt de plus de 21 milliards sur quatre ans, comprenant une baisse de un point de pourcentage de la TPS, ce qui apportera des économies moyennes de 270 \$ par famille et coûtera 5,2 milliards de dollars par année.
- Une *augmentation* du taux d'imposition de base qui passe de 15 % à 15,5 % et une diminution de l'exemption personnelle de base par rapport à ce qui avait été promis en novembre, ce qui correspond à une augmentation d'impôt d'environ 200 \$ par personne.
- Un nouveau crédit d'impôt à l'emploi de 250 \$ en 2006 et de 1 000 \$ en 2007 pour les dépenses liées au travail. Aussi, une proposition d'aller de l'avant avec le crédit d'impôt à l'emploi qui avait déjà été annoncé.
- De nouveaux crédits d'impôt pour les laissez-passer de transport en commun, les livres scolaires (jusqu'à 65 \$ par mois), les achats d'outils pour les gens de métier (jusqu'à 500 \$ par année) et une exemption de l'impôt sur les bourses d'études.
- L'augmentation du crédit pour revenu de pension (jusqu'à 2 000 \$) et de la prestation fiscale pour enfant handicapé. Augmentation aussi des avantages fiscaux pour dons de valeurs ou de terrains possédant une valeur écologique à des organismes caritatifs.
- L'accélération de la diminution du taux de l'impôt des sociétés et des petites entreprises, élimination de la surtaxe des sociétés et réduction de l'impôt minimum prélevé auprès des banques et des institutions financières.
- L'attribution de l'exemption pour gains en capital de 500 000 \$ pour les personnes travaillant dans les pêcheries et retour du crédit d'impôt à l'exploration minière pour les actions accréditatives.

Ce que ça signifie

Le budget accélère toutes les diminutions de l'impôt des sociétés proposées par les libéraux, tout en annulant des engagements de dépenses de programmes qui avaient été pris au cours de la dernière année et qui totalisent 7,5 milliards de dollars.

Les Canadiens paieront moins de taxe de vente et d'impôt, mais ce sont les gens à revenu moyen et élevé qui en profiteront le plus.

Conformément à l'idéologie conservatrice consistant à s'opposer aux programmes publics, le budget Harper a troqué des programmes publics efficaces contre des

baisses et des crédits d'impôt. L'ampleur de ces baisses d'impôt – 10 milliards par année et plus – signifiera inévitablement de nouvelles compressions dans les dépenses au cours des années qui viennent.

Les familles de travailleurs bénéficieraient beaucoup plus d'augmentations des salaires généraux et du salaire minimum que de ces baisses d'impôt. Mais la diminution des dépenses publiques fera en sorte qu'il sera beaucoup plus difficile pour les travailleurs du secteur public de négocier des augmentations de salaire.

Ce dont nous avons besoin pour les femmes

- Une augmentation du budget du Conseil du statut de la femme du Canada à 100 millions par année.
- Un transfert social canadien transparent et responsable pour l'aide sociale et les services.
- Un financement dédié pour l'aide sociale et un certain nombre d'autres services, dont l'aide juridique en matière civile, les maisons pour femmes battues et les centres de femmes.
- Le respect des ententes sur le programme d'apprentissage et de garde de jeunes enfants.
- Une augmentation des prestations du régime public de pension.

Ce que nous avons obtenu

- Une augmentation de 1 million des principales subventions et contributions.
- Des changements destinés à régler le problème du déséquilibre fiscal, mais sans qu'aucune norme ne soit établie pour s'assurer que les programmes sociaux répondent aux besoins des femmes.
- L'annulation des ententes nationales avec les provinces sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.
- Aucune augmentation des prestations du régime public de pension.

Ce que ça signifie

Ce sont particulièrement les femmes qui dépendent de programmes sociaux solides. Les différents gouvernements qui se sont succédés ont sapé ces programmes au profit de baisses d'impôt.

Les femmes ont aussi besoin de services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants abordables, accessibles et sans but lucratif, un bon programme d'aide sociale, des mesures de soutien du revenu, de l'aide juridique sur les lois de la famille, une protection contre les abus et la violence conjugale et bien d'autres choses encore. Ce budget n'a rien fait pour tenir compte de leurs priorités et besoins.

Ce dont nous avons besoin pour les autochtones canadiens

- Au minimum, le gouvernement fédéral devait respecter l'engagement de financement de 5,1 milliards de dollars pris par le gouvernement fédéral envers les autochtones canadiens dans le cadre de l'accord de Kelowna de novembre dernier. Il est urgent que ce financement soit versé afin que les communautés autochtones du Canada puissent améliorer leur situation en matière de logement, d'eau, d'éducation, de santé et de développement économique.

Ce que nous avons obtenu

- Conformément à ce qui avait été annoncé, le gouvernement créé une réserve de 2,2 milliards, en attendant un règlement final, pour compenser les victimes des pensionnats autochtones.
- Le budget accorde des montants déjà annoncés dans la Loi 48 pour le logement abordable. De ce financement, 300 millions de dollars iront au logement hors-réserve et une autre tranche de 300 millions au logement des communautés nordiques.
- Il y aura aussi 150 millions en 2006/2007 et 300 millions en 2007/2008 pour l'éducation, l'eau, le logement, les femmes, les enfants et les familles. Les détails seront annoncés plus tard.

Ce que ça signifie

Bien que le gouvernement conservateur se dise en accord avec les cibles identifiées par les leaders autochtones, il a remplacé les 5 milliards promis dans l'accord de Kelowna par une nouvelle ronde de discussion. Avec ce budget, le versement d'un montant de 25 millions prévu pour un programme de garde d'enfants à l'intérieur des réserves a aussi été annulé.

Autres enjeux

Régimes de retraite

Le budget inclut des propositions visant à :

- Allonger la période de paiements pour l'atteinte de la solvabilité des régimes de retraite sous réglementation fédérale de cinq à dix ans, sujet à un rachat par les membres et les retraités, permettre aux bailleurs de fonds d'utiliser des lettres de crédit pour l'allongement de la période de paiement. Il prévoit aussi des clauses permettant de consolider l'horaire des paiements de redressement.
- Augmentation de la déduction pour revenu de pension admissible de 1 000 \$ à 2 000\$ (applicable aux Régimes enregistrés d'épargne retraite et au régime de retraite de l'employeur, mais pas au Régime de pensions du Canada, ni au programme de la Sécurité de la vieillesse).
- Appliquer une portion de tout surplus inattendu dépassant les 3 milliards de dollars au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec.

La proposition visant l'allongement de cinq à dix ans de la période des paiements de solvabilité est bienvenue, quoique le fait de permettre aux entreprises de remplacer les vrais paiements en argent par de lettres de crédit nous préoccupe. L'ajour de fonds au Régime de pensions du Canada n'est pas nécessaire et l'argent aurait été beaucoup mieux utilisé s'il avait servi à l'amélioration des prestations de retraite ou d'autres programmes sociaux.

Logement abordable et sans-abri

- Le budget prévoit le versement de 800 millions dans un fonds de fiducie pour le logement abordable. Il consacre aussi 300 millions au logement hors réserves et 300 millions au logement des communautés nordiques, le tout sur trois ans.
- Il s'agit d'un financement total de 1,4 milliard, soit une baisse par rapport au 1,6 milliard prévu pour le logement abordable dans la Loi 48. Le gouvernement fédéral a aussi dit ne pas croire qu'il devrait maintenir le financement de programmes dans des secteurs comme le logement et les sans-abri.

Aide au développement international

- Le budget promet 320 millions de plus pour le financement de l'aide au développement international, à condition que le surplus soit plus important que 2 milliards de dollars. La plus grande part de ces sommes devra être affectée à des initiatives mondiales de lutte contre le SIDA, la tuberculose et la polio.

Ces sommes proviennent (mais sont inférieures à) du montant de 500 millions qui a été prévu au budget de l'an dernier à la suite de l'entente intervenue entre les libéraux et les néo-démocrates. C'est aussi moins que les 425 millions que les conservateurs avaient promis pendant la dernière campagne électorale. En outre, le budget ne prévoit pas d'échéancier pour le respect des promesses conservatrices en matière d'aide internationale.

Les dépenses destinées à l'aide internationale ont été victimes de l'augmentation de 5,3 milliards de dollars du budget militaire. Elles sont aussi moindres que la cible de 0,07 % du produit intérieur brut défendue par le SCFP.

Que pouvez-vous faire ?

Nous devons continuer à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il accorde un financement continu minimal de 1,2 milliard par année pour l'apprentissage et la garde de jeunes enfants. Soutenez nos partenaires de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, rendez-vous sur le site www.buildchildcare.ca et signez la lettre ouverte.

Levez-vous pour la défense du système public de soins de santé. Joignez-vous à votre coalition provinciale de la santé. Rendez-vous sur le site www.healthcoalition.ca pour en savoir plus, notamment comment vous engager dans cette lutte.

Prenez contact avec votre député afin de lui dire que les baisses d'impôt ne peuvent pas remplacer les programmes sociaux et dites-lui ce que vous n'aimez pas de ce budget.

Participez aux rassemblements pour l'éducation postsecondaire organisé par le SCFP les 12 et 14 octobre. Les sections locales devraient surveiller l'invitation à cette rencontre et y envoyer des délégués.

Travaillez avec notre partenaire de la coalition, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, à la campagne visant à rendre l'éducation postsecondaire véritablement accessible (www.cfs-fcee.ca).